

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 26 MARS 2025**

**COMMUNE  
D'HEROUVILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 12

Présents : 11

Votants : 11

**Présents :** Mme PATOUREL Martine, M. LE GOUPIL Luc, Mr BERTIN Guy, Mme DUPUIS Virginie, Mr MARECHAL Hubert, M. DEL PRETE Didier, Mme PICQUENOT Céline, M. FLAUX Mickaël, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid, M. LEGAY Rémi, Mme GUESDON Isabelle, Mme LIBOIS Marie-Madeleine

**Absents :** Mme LECOLLEY Liliane

Date de convocation

19 mars 2025

Date d'affichage

19 mars 2025

Mme DUPUIS Virginie est nommée secrétaire de séance.

**INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE**

Le Maire réitère les textes précités en précisant que les indemnités maximales de fonctions brutes mensuelles des adjoints correspondent (en % de l'indemnité du Maire) à 19.80 %.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de verser :

- Aux 3 adjoints = 16.50 % de l'indice maximal brut
- Que les indemnités soient revalorisées automatiquement à chaque révision de barème des traitements de la fonction publique,
- De prévoir les crédits nécessaires au budget de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention approuve cette délibération

*Pour copie conforme au registre, le 27 mars 2025*

*Le Maire Didier DEL PRETE*

